



Communiqué

Domaines de la Blécherette et du Châtelard

Appel à candidatures pour sélectionner les fermières et fermiers de demain

La Ville de Lausanne lance deux appels à candidatures pour exploiter respectivement le domaine de la Blécherette et le domaine du Châtelard. Au terme du processus de sélection, la mise en œuvre des projets retenus pourra débuter en 2023.

La Ville de Lausanne, propriétaire, lance aujourd'hui deux appels à candidatures en parallèle pour la reprise de l'exploitation de chacune des deux fermes situées au nord de la ville, disposant respectivement d'une surface de 9,3 ha et 10,5 ha. Comme le souligne Mme Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture, « par ces deux appels à projet, la Ville marque sa volonté de développer l'agriculture biologique et les circuits courts. »

La procédure prévoit une démarche en deux temps. Un premier appel à candidatures visera à définir les personnes intéressées par la reprise de la gestion agricole de l'une ou l'autre des deux fermes. Un second appel à candidatures sera ensuite proposé aux projets présélectionnés portant sur un dossier complet, avec notamment la présentation d'un plan d'affaire et de financement détaillé.

Le cahier des charges édité par la Ville prévoit cinq objectifs principaux :

- pratiquer une agriculture biologique ;
- commercialiser la production agricole en circuit court dans l'agglomération lausannoise ;
- renforcer la biodiversité avec des aménagements ciblés ;
- garantir l'accessibilité du site pour la détente de la population sur des cheminements ;
- proposer la participation active de la population à la production agricole de manière obligatoire au Châtelard, et de manière optionnelle à la Blécherette.

La sélection officielle des projets se fera par un jury co-présidé par Mmes Natacha Litzistorf, Municipale de la Ville de Lausanne, et Laurence Muller Ahtari, Syndique du Mont-sur-Lausanne, dans le cas de la ferme du Chatelard et présidé par Mme Litzistorf pour la ferme de la Blécherette. Des représentantes et représentants des administrations communales de Lausanne ainsi que de personnes externes seront membres du jury. L'appel à projet est destiné à des personnes disposant d'une formation et de compétences requises pour être reconnues en tant qu'agriculteur ou agricultrice par les instances cantonales et fédérales.

Dans le cadre de la ferme du Châtelard, des travaux et un permis de construire seront nécessaires avant la mise à disposition des bâtiments en vue d'une potentielle exploitation. Si le collectif Porno diesel / Fireballs ne postule pas, ou s'il postule et n'est pas retenu, il pourra continuer à utiliser les lieux de manière transitoire. Il devra libérer la ferme au démarrage des travaux, soit à l'automne 2023 au plus tôt. La Ville de Lausanne évaluera alors les possibilités pour trouver une alternative convenant aux besoins du collectif.



Visites des fermes pour les personnes intéressées, sur inscription: parcs.domaines@lausanne.ch

Blécherette : 23 juin 2022 à 14h, sur le site de la ferme

Châtelard : 28 juin 2022 à 14h, sur le site de la ferme

Atelier de mise en réseau pour personnes et organismes souhaitant devenir partenaires :

4 juillet 2022 à 15h, hangar ferme de la Blécherette

Procédure complète, cahiers des charges et calendrier sur www.lausanne.ch/espace-blecherette

Délai de postulation pour la 1^{ère} phase : 31 août 2022

La Municipalité de Lausanne

Renseignements complémentaires :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, +41 21 315 52 00 | +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 2 juin 2022